

[Emblème officiel]

Annnonce du Conseil de l'Investissement

No. 7/2562

Modification de la zone de promotion des investissements conformément à la politique de promotion des investissements Dans le cadre du projet de ville modèle pour le développement industriel dans les provinces frontalières du sud

À la suite de l'annonce du Conseil de l'Investissement No. 9/2559 du 29 septembre 2016 sur la politique de promotion de l'investissement dans le cadre du projet de ville modèle pour le développement industriel dans les provinces frontalières du sud et l'annonce du Conseil de l'Investissement No. 4/2561 du 31 janvier 2018 sur la prorogation du délai et la modification de l'annonce concernant le type d'entreprise conformément à la politique de promotion de l'investissement dans les provinces frontalières méridionales.

En vertu de l'article 16, de l'article 18, de l'article 31 et de l'article 35 de la loi sur la promotion de l'investissement, B.E. 2520, Le Conseil de l'Investissement juge utile de désigner en plus le district de Chana, la province de Songkhla comme une zone de promotion des investissements dans le cadre de la politique de promotion des investissements du projet de ville modèle pour le développement industriel dans les provinces frontalières du sud et d'ajouter l'emplacement du district de Chana, province de Songkhla, dans les conditions des types d'entreprise 1.22, 2.17, 6.15, 6.16, 6.17 et 7.24 de la liste jointe à l'annonce No. 2/2557 du Conseil de l'Investissement du 3 décembre 2014.

Cette annonce est effective à partir du 20 septembre 2019.

Annoncé le 28 octobre 2019

Général Prayut Chan-o-cha

(Prayut Chan-o-cha)

Premier Ministre

Président du Conseil de l'Investissement